

Madame Marie-Christine THOURET
Maire de Sospel
Hôtel de Ville
1, place Saint-Pierre
06380 SOSPEL

Nice, le 20 AVR. 2015

Madame le Maire,

Vous avez bien voulu nous associer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable à ce stade de la procédure.

Comme proposé en réunion des personnes publiques associées (PPA), nous avons le plaisir de vous adresser, ci-joint, quelques éléments d'analyse sur le commerce ainsi que sur la zone d'activités économiques de votre commune.

Par ailleurs, en complément des remarques et suggestions sur le développement économique émises lors de la réunion PPA du 8 avril dernier, il serait intéressant de faire mention dans le diagnostic des travaux à venir dans le cadre de la rénovation de la voie ferrée Nice-Tende-Cuneo. Actuellement, cette voie est vieillissante, ce qui conduit à limiter la vitesse des trains à 40 Km/h et pénalise donc fortement le temps de parcours. Cette rénovation sera financée, en partie par l'Italie (convention de financement signée fin mars) et par le CPER 2015-2020.

Concernant votre commerce de proximité, il est important de préciser dans le rapport de présentation que l'offre commerciale et de services de votre commune est relativement diversifiée et complète. Sospel est une des principales polarités commerciales à l'échelle de l'arrière-pays mentonnais.

.../..

Cependant, comparé à des communes de taille équivalente dans les Alpes-Maritimes, la densité commerciale reste faible (316 m² pour 1 000 habitants). Pour comparaison, à titre d'exemple, celle-ci est de 1 463 m² pour 1 000 hab. pour le département et de 844 m² pour 1 000 hab. pour la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française. C'est pourquoi, un renforcement du tissu commercial et artisanal existant semble nécessaire afin de dynamiser durablement votre site et ainsi répondre aux besoins des résidents.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

P. J. : 2

DIRECTION TERRITOIRES
Dossier suivi par Sylvie TOPOR
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr
Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27
Réf. n° 150410-923R